



## Garde d'enfant 10 ans

Par **faber**, le **21/08/2020** à **10:12**

Bonjour,

Nous sommes séparés avec la maman de ma fille de puis 3 ans.

Nous sommes en garde aléternée une semaine sur 2.

J'ai récemment fait ma vie avec ma compagne qui a un enfant en garde totale et qui s'entend très bien avec ma fille.

Ma fille me demande de vivre avec nous. Jusqu'à présent je n'avais pas tenue compte de sa demande par respect pour sa maman.

Hors l'implication scolaire de sa maman est catastrophique, je ne pensai pas autant, et j'ai pu m'en apercevoir lors du confinement y compris la maîtresse de ma fille.

De ce fait je souhaite avoir sa garde totale en fin d'année scolaire (elle est en CM2) afin de partir sur de bonne bases dès le collège l'année prochaine.

Que me conseillez vous de faire?

Demander un rendez-vous avec le JAF en cours d'année scolaire? Faire passer ma fille pour témoigner? monter un dossier justifiant l'intérêt pour l'enfant de vivre avec moi? Est-ce utile de prendre un avocat (nous étions juste PACSE)?

Dans l'attente de vous lire

Cordialement

*anonymisation*

Par **Visiteur**, le **21/08/2020** à **13:13**

Bonjour

Seule le JAF peut décider de faire témoigner un enfant.

Pour lui faire part de votre sujet...[LIEN](#)